



Compte-rendu
Comité exécutif de la Table locale des pharmaciens
Rencontre du 10 septembre 2014, de 8h à 10h salle 137, au CLSC Verdun

Présences :

Samir Bouras, président
Mélanie Loranger, vice-présidente
Suzanne Paquette, secrétaire
Léa Prince-Duthel, formation continue
Évelyne Massicotte, conseillère en soins et services pharmaceutiques
Yves Desjardins, directeur général adjoint, programme clientèle et santé publique
Visal Uon, chef de département de pharmacie de l'Hôpital de Verdun.
Lise Charpentier, infirmière-conseil pour les pratiques cliniques préventives

Ordre du jour	Discussion	Suivi
1. Ouverture de la séance	8h00 Monsieur Samir Bouras	
2. Adoption de l'ordre du jour	Entériné : Madame Mélanie Loranger Secondé : Monsieur Uon Visal	
3. Suivi du compte rendu de la réunion du 7 mai dernier	Points discutés : Aide-mémoire des services en CLSC-présenté par Madame Lise Charpentier	Madame Lise Charpentier Ajout des heures d'ouverture des CLSC à l'aide mémoire Dépôt sur le site web des pharmaciens
	Soirée Speed Dating (médecins pharmaciens)- Monsieur Yves Desjardins	Monsieur Yves Desjardins Organiser une rencontre avec les médecins et pharmaciens du territoire (soirée speed dating) Décembre 2014

	<p>Profil pharmaceutique : Monsieur Uon Visal aborde les irritants suivants qu'il a déjà reçus comme commentaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y a une perte de temps lorsque le pharmacien communautaire demande à parler au pharmacien de l'hôpital. • La notion de consentement est toujours difficile pour le pharmacien communautaire, pourtant le patient signe son consentement pour le transfert des informations lors de l'admission • Difficulté de lecture du profil selon les différents logiciels de pharmacie utilisés : il serait plus clair de séparer la liste active des médicaments cessés, car le médecin utilise le profil pour signer dessus et faire sa prescription interne. <p>Monsieur Uon Visal suggère qu'il y ait une case à cocher sur la feuille de profil lorsque le profil a été reçu afin de ne pas retourner plusieurs fois la même demande.</p> <p>Madame Léa Prince-Duthel demande si c'est possible de faxer le nouveau profil pharmaceutique du patient quand celui-ci a son congé de l'hôpital.</p>	<p>Monsieur Yves Desjardins suggère de faire une lettre d'entente en regard au consentement du patient. Il en informera madame Francine Trudeau directrice programme santé physique de la nouvelle procédure en vigueur, car cela implique son personnel infirmier.</p>
	<p>Bilan comparatif des médicaments : Travaux en cours quant à un formulaire :</p> <p>Sous-comité formé chapeauté par Madame Léa Prince Duthel avec Madame Isabelle Arlacia (pharmacienne de l'Hôpital de Verdun, Madame Isabelle Baltazar et Madame Sylvie Dubuc (Pharmacienne du Douglas)</p> <p>Les pharmaciennes de l'urgence de l'Hôpital de Verdun (Madame Isabelle Alarcia) et de Douglas (Madame Isabelle Baltazar) ont consulté les médecins de l'urgence pour obtenir leur opinion sur le formulaire de profil pharmacologique mis en place dans le territoire de la Capitale-Nationale.</p>	<p>Rencontre du sous-comité vers la 2e semaine de septembre</p> <p>Objectif : Discuter du document ainsi que du document qui l'accompagne (lexique).</p> <p>Madame Léa Prince-Duthel informera les membres de la TLP en date du 11 novembre sur l'avancement des travaux en cours du sous-comité.</p>

	Liste des spécialistes sur le site web des pharmaciens –Madame Suzanne Paquette	Madame Lise Charpentier regardera la faisabilité d'une mise à jour de la liste de spécialistes et la déposera sur le site web des pharmaciens s'il y a lieu
	Liste des cliniques sans rendez-vous à mettre sur le site web des pharmaciens –Madame Suzanne Paquette	Madame Lise Charpentier mettra à jour la liste des cliniques sans rendez-vous et la déposera sur le site web des pharmaciens
4. Adoption du compte rendu	Entériné : Madame Léa Prince-Duthel Secondé : Madame Evelyne Massicotte	
5.. Discussion des conférences et des points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine TLP	Prochaine table des pharmaciens aura lieu le 11 novembre 2014 de 17h30 à 19h30 à l'Hôpital Points à l'ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> ● Présentation de l'atelier et plan d'action en regard à la collaboration entre médecins et pharmacien par le Dre Desforges et son comité scientifique ● Présentation de l'aide-mémoire-cliniques sans rendez-vous ● Date du speed dating ● Bilan comparatif ● Nouvelles du CSSS ● Visite de la nouvelle pharmacie de l'hôpital 	Madame Léa Prince-Duthel et Madame Lise Charpentier s'assureront d'avoir les objectifs de cet évènement et demanderont auprès de l'OPQ, l'accréditation.
6. Nouveauté du CSSS	Monsieur Yves Desjardins présente les nouveautés : Dépôt d'un projet à l'Agence de la santé et des services sociaux pour l'obtention de 35 lits délestés par le CUSM. Projet retenu.	
	Ouverture novembre 2015-Ressources intermédiaires sur la rue de l'Église. Monsieur Uon Visal avise que les pharmaciens communautaires recevront sous peu un appel d'offres pour des services pharmaceutiques en regard à ce centre.	

	Création pavillon des soins palliatifs au Manoir de Verdun -12 lits	
7. Questions/Réponses	<p>Madame Lise Charpentier présente les questions :</p> <p>Carnet de santé : Médecins aimeraient que le pharmacien donne aux patients un carnet de santé.</p> <p>Réponse : Le comité est unanime que le pharmacien a comme mandat d'offrir automatiquement aux patients le carnet de santé, mais les patients refusent parfois.</p>	<p>Le président informera les membres à la TLP du 11 novembre prochain</p> <p>On suggère de faire une campagne de formation auprès des patients afin de les sensibiliser d'apporter la liste de leurs médicaments lors de visites chez le médecin</p>
	<p>Vaccins : Conservation des vaccins à la sortie de la pharmacie jusqu'à la venue du patient avec son vaccin au CLSC pour injection. Problème de conservation, car souvent arrive avec le vaccin dans ces poches. Les infirmières refusent de vacciner le patient, car la conservation du vaccin n'a pas été respectée et ne répond pas à la norme du PIQ.</p> <p>Réponse : Le comité est unanime en regard à la procédure de maintien de la chaîne de froid. Chaque pharmacie suit la même procédure émise par l'OPQ soit l'utilisation d'un sac thermo-contrôle ou une petite glacière afin de s'assurer que le vaccin répond bien aux normes.</p>	<p>Madame Charpentier s'assurera d'informer la conseillère-cadre en vaccination en regard à la procédure de la conservation de la chaîne de froid du vaccin. Cette dernière en assurera le suivi auprès des services concernés en CLSC</p> <p>Le président informera les membres à la TLP du 11 novembre prochain</p>
	<p>Médicaments pour traiter la syphilis :</p> <p>Certaines pharmacies ne tiennent pas le traitement d'antibio en injection IM- pénicilline G Benzatine pour traiter la syphilis, car coût trop élevé et pas assez de demandes.</p> <p>Réponse :</p>	

	Aviser la pharmacie communautaire qu'ils peuvent appeler soit une pharmacie voisine ou à la pharmacie de l'Hôpital de Verdun pour effectuer un échange de médication. L'hôpital pourra échanger la pénicilline pour un autre médicament dont ils se servent à l'hôpital au même coût. La médication peut alors être servie par la pharmacie communautaire et facturée normalement.	Le président informera les membres à la TLP du 11 novembre prochain
8. Date de la prochaine rencontre	14 janvier de 8h00 à 10h00, salle 351 au CLSC Verdun	
9. Clôture de la réunion	10h00	

Le compte rendu a été rédigé par Madame Lise Charpentier.